

Naissance du concept "Zénith"

En 1981, le ministère de la Culture ouvre ses portes au rock et, plus largement, aux musiques populaires. La politique du Ministère de la Culture, en liaison avec la profession et les artistes, vise, alors, à faire connaître la richesse des **musiques actuelles**.

Le concept de « Zénith » a jailli d'une idée, évidente, comme toutes les bonnes idées : concevoir une **salle spécialement adaptée** pour ces types de musiques. Elle se concrétise avec deux architectes (Philippe CHAIX et Jean Paul MOREL) qui, avec des professionnels du spectacle (Daniel COLLING et Daniel KERAVEC) inventent le concept « Zénith ». Le public ne s'y trompe pas : il en fait aussitôt le lieu incontournable de ces musiques puisque, conçu au départ comme prototype temporaire, le **Zénith de Paris**, situé sur le Parc de la Villette, est toujours aussi vivace 17 ans après son lancement.

D'autres "Zénith" ont, depuis, vu le jour en régions : Montpellier, Nancy et Pau (*7.500 places assis/debout*), Toulon et Caen (*7.500 places assis/debout*), Lille et Orléans (*6.500 places assis/debout*), Toulouse (*9.000 places assis/debout*), Clermont-Ferrand (*8.500 places assis/debout*), Rouen (*7.000 places assis/debout*), Dijon (*8.000 places assis/debout*), Nantes (*8.500 places assis/debout*), Limoges (*6.800 places assis/debout*), **Strasbourg** (*10.000 places assis/debout*) et prochainement Saint-Etienne et Amiens, ce qui portera bientôt le nombre de salles "Zénith" à 16 sur le territoire français.

Crédit image : Cabinet d'architecture Massimiliano FUKSAS